

## **Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2015**

**Etaient présents :**

**Monsieur PHILIPPS Clément, Maire**

**Mrs SCHNEIDER Jean-Pierre, MATHIEU Vincent, ROTHERMANN Joël, KRILOFF Sébastien, WURSTER Henri**

**Mesdames WESCHLER Laetitia, WEISSENBURGER Joëlle, HORNEMANN Katia, KOSS Marie-Odile**

**M. BOLLMANN Daniel donne pouvoir à Mme HORNEMANN Katia**

### **1) Approbation du rapport annuel du SDEA**

Le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et assainissement. Ce document comporte les divers renseignements administratifs, techniques et financiers.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve ce rapport.

### **2) Application du régime forestier**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de demande d'application du régime forestier sur les parcelles situées sur les territoires communaux de Fort-Louis et Neuhaeusel.

Cette opération a pour objet de faire bénéficier du Régime forestier des parcelles cadastrales boisées propriété de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet,
- Demande à Monsieur le Maire de le présenter à l'Office National des forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour l'application du régime forestier de 55 ha 93 a 20 ca pour les parcelles cadastrales précitées, conformément aux dispositions du Code Forestier.

-

### **3) Augmentation du loyer de M. et Mme FRITSCH Etienne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de sanitaires ont été effectués dans l'appartement de Monsieur et Madame FRITSCH Etienne sis au 15, rue Principale à Neuhaeusel.

Suite à ces divers travaux, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à 10 voix pour (PHILIPPS SCHNEIDER WURSTER KOSS MATHIEU WEISSENBURGER ROTHERMANN BOLLMANN HORNEMANN WESCHLER) et 1 abstention (KRILOFF) d'augmenter le loyer de 100 € mensuellement.

#### 4) Divers

Marie-Odile propose de créer un club de pétanque. (avis aux amateurs)

Il a été décidé de ne plus mettre les statistiques du radar sur le site internet. Uniquement la 1<sup>er</sup> page.